

RETRAIT D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	référence dossier
Demande d'annulation réceptionnée le 14 Juin 2024	N° PC 068 376 22 J 0034 M01
Par : BATIGE représentée par Monsieur BENNATAN Michaël	Surface de plancher créée : 618,00 m ²
Demeurant à : 80 rue de la Gare 68870 BARTENHEIM	Logement(s) créé(s) : 6
Pour : Répartition des 6 logements dans 2 bâtiments comprenant 3 maisons accolées chacun Modification des façades Augmentation de la surface de plancher	Destination : Habitation
Sur un terrain sis à : 37 rue d'Illzach Cadastré : 41 0066	

Le Maire

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu la demande de Permis de construire modificatif déposée le 26/01/2024 par BATIGE représentée par Monsieur BENNATAN Michaël pour la répartition des 6 logements dans 2 bâtiments comprenant 3 maisons accolées chacun, la modification des façades et l'augmentation de la surface de plancher et accordée le 12/03/2024,

Vu la demande d'annulation reçue le 14/06/2024,

ARRETE

ARTICLE UNIQUE : la demande de permis de construire modificatif susvisée est **annulée**.

Fait à WITTENHEIM

Le **25 JUIN 2024**

Antoine HOMÉ
Maire de Wittenheim

